CONTRAT DE SOINS - CASTRATION DE CHAT

à compléter et signer par le propriétaire et à rendre le jour de l'intervention

RDV de stérilisation le : **à :** **Animal :**

Identification (tatouage/puce) : **/** **Age :**

Propriétaire : **Téléphone :**

VOTRE ANIMAL VA ETRE ANESTHESIE – MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT

RECOMMANDATIONS AVANT L'ANESTHESIE :

Votre animal devra être à jeun depuis la veille au soir (20h00) mais vous pouvez lui laisser de l'eau jusqu'au matin de l'intervention.

Il doit nous être déposé à l'heure convenue et, pour sa sécurité, être amené dans un panier de transport

RENSEIGNEMENTS PRÉ-OPERATOIRES :

-Quel est le poids de votre chat ? : ..... kg

-Votre chat a-t-il été testé FeLV/FIV* ? OUI NON
→ Si Non souhaitez-vous profiter de l'anesthésie pour le faire ? OUI NON

-Votre chat est-il à jour de ses vaccinations** (moins d'un an) ? OUI NON
→Si Non, souhaitez-vous faire les vaccins ? OUI NON

- Votre animal est-il identifié*** ? OUI NON
Si Non, souhaitez-vous profiter de l'anesthésie pour le faire ? OUI NON

DEROULEMENT DE LA JOURNEE D'HOSPITALISATION

Nous effectuons un examen clinique de votre animal avant la chirurgie, n'hésitez pas à nous signaler toute anomalie ou phénomène inhabituel.
Nous effectuons systématiquement un protocole pour limiter la douleur pendant et après la castration, pour un réveil en douceur et une récupération plus rapide.
Votre petit compagnon est hospitalisé dans une cage individuelle spécifiquement conçue pour les chats, il dispose d'une couverture pour se sentir le mieux possible. Vous pouvez lui laisser une couverture à vous ce qui le rassurera à son réveil.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES ? :

Consentement éclairé : *J'ai été informé clairement que mon animal sera anesthésié et opéré et que cela comporte des risques ; qu'une intervention quelle qu'elle soit peut entraîner des séquelles ou des complications. En cas de difficultés ou de faits difficilement prévisibles, j'autorise l'équipe soignante à mettre en œuvre les moyens qu'elle estime appropriés. L'équipe soignante s'engage à accorder ses soins attentifs à l'animal que je lui confie. Elle prendra toute disposition nécessaire pour assurer le suivi médico-chirurgical. Je reconnais avoir eu toutes les informations complémentaires que je souhaitais.*

Fait à , le

Le test FeLV/FIV* : Il permet de détecter les maladies immunodéficientes que votre animal aurait contracter avant sa stérilisation. Il est donc intéressant avant l'anesthésie, la vaccination ou tout simplement pour connaître son statut immunologique face à ces deux maladies communément appelées « SIDA du chat »

La vaccination** : elle sert à protéger votre animal contre 3 maladies virales : les coryzas (affections respiratoires), le typhus (gastroentérite souvent mortelles), le virus FeLV (une des maladies immunodéficientes). Le protocole comprend une primo vaccination réalisée le jour de la castration puis un rappel 3 à 4 semaines plus tard puis une vaccination de rappel chaque année.

L'identification*** (par puce électronique ou tatouage) **:** Il s'agit d'une obligation légale pour tous les chats depuis janvier 2012. C'est le seul moyen de retrouver le propriétaire d'un chat qui serait perdu, éventuellement blessé ou amené en fourrière.